

# Nouvelles du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N° 128 | OCTOBRE-DECEMBRE | 2008

Editorial

## 2010: une année plus qu'importante pour les ONG sociales, cruciale!

**J**e souhaite proposer deux objectifs principaux pour 2010: un objectif externe et un objectif interne.

L'objectif externe sera d'obtenir une autre stratégie européenne en matière d'inclusion, meilleure. Le nouvel engagement des chefs d'Etat et de gouvernement doit concerner les quatre dimensions de leurs politiques : sociales, en matière d'emploi, économiques et environnementales, dans le but de mettre en place une politique européenne globale sociale et durable.

Dans le processus, il conviendra de remettre en question l'approche d'un marché libre dérégulé: c'est le concept de coopération, et non de concurrence, qui doit être le moteur de la stratégie. La crise économique et financière actuelle montre les dérives d'une concurrence qui se base de plus en plus sur la voracité financière et économique.

L'objectif interne sera de consolider la participation des personnes en situation de pauvreté. S'il est vrai que nous n'avons pas de pouvoir politique direct, au cours des ans, EAPN a néanmoins acquis une autorité morale reconnue par les décideurs (et d'autres acteurs) qui savent que le Réseau est en contact direct avec les populations en situation de pauvreté. Nous devons maintenir et renforcer cette autorité morale, en ouvrant plus encore nos organismes, nos structures et nos réunions aux personnes en situation de pauvreté. Nous devons poursuivre sur cette voie et accentuer nos efforts.

Nous n'y parviendrons pas du jour au lendemain. Néanmoins, l'énergie le dynamisme dans nos réseaux nationaux, dans nos organisations européennes et au sein du secrétariat sont tels que j'ai bon espoir que le succès sera au rendez-vous.

Ludo Horemans,  
Président d'EAPN

## EN ROUTE VERS L'ANNÉE 2010 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ !

### SOMMAIRE

#### En route vers l'Année 2010 de lutte contre la pauvreté !

- Préparer 2010 : pour que ce soit « notre » année ! ..... 2
- Ce que les ONG sociales peuvent faire pour préparer 2010 ..... 2
- Et en dehors de l'UE ? ..... 3
- Planification et mise en œuvre : feuille de route ..... 4
- EAPN Irlande : une table ronde nationale lance les préparatifs de 2010 ..... 4
- Quels sont les plans de la Commission européenne ?  
Entretien avec Antonia Carparelli ..... 5
- EAPN Hongrie : "2010 est l'occasion d'obtenir un véritable engagement politique" ..... 5
- ILGA-Europe : « 2007 année européenne sur l'égalité des chances pour tous et pour toutes, une expérience positive » ..... 6
- FEHPH : Grâce à 2003, "rien ne se fait réellement plus sans nous" ... ..... 6
- Où trouver plus d'informations sur 2010 ? ..... 6

#### Nouvelles de République tchèque

- Petit à petit, EAPN République tchèque fait son nid ..... 7
- EAPN République tchèque aux avant-postes de la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté ..... 7
- République tchèque : « Les Roms restent en marge de la société » ..... 8



## Préparer 2010 : pour que ce soit « notre » année !

L'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté sera plus que spéciale pour EAPN. Pourtant, sa réussite dépendra du niveau de participation et d'appropriation au-delà des petits cercles européens habituels.

### CE QUE LES ONG SOCIALES PEUVENT FAIRE POUR PRÉPARER 2010

- **Planifier vos attentes politiques** – 2010 devrait laisser un héritage politique au niveau local, national et européen. Il est crucial de commencer, dès aujourd'hui, à définir vos attentes et à planifier des alliances.
- **Préparer des projets, des activités et contacter des porteurs de projets** - Les projets ne seront pas tous sélectionnés via des appels ouverts: il est donc préférable de proposer vos idées le plus tôt possible et de les partager avec le futur organisme national de mise en œuvre de votre pays.
- **Planifier la participation des personnes en situation de pauvreté** – La participation sera un aspect clé de 2010, mais il convient de la planifier suffisamment à l'avance.
- **Organiser une rencontre avec votre futur organisme national de mise en œuvre (NIB)** – Ceci vous permettra de discuter du programme de l'Année et d'éventuelles actions à mener. Plus précisément, vous devriez solliciter de participer au dialogue des parties prenantes.
- **Organiser une réunion avec d'autres ONG** – Vous pourrez ainsi découvrir quels sont leurs plans, leurs intentions pour 2010, coordonner les préparatifs avec elles et discuter d'éventuelles actions communes.
- **Contactez les médias et d'autres institutions pour leur suggérer des activités communes** – Les actions qui se dérouleront au cours de l'Année ne se limiteront pas au cadre officiel de 2010. Il est probable que les médias, les musées, les théâtres ou les écoles prévoient des activités en lien avec l'Année.
- **Contactez des fondations** – Les fondations devraient également être une source de soutien financier pour l'Année. Il convient de les contacter le plus tôt possible afin de veiller à ce que leur budget intègre à l'avance ce soutien.

#### Juste une autre année européenne?

2010 est loin d'être la première année européenne consacrée à une cause spécifique. Les dernières «années» de ce type, que ce soit 2003, Année des personnes handicapées ou 2007, Année pour l'égalité des chances, sont encore fraîches dans nos mémoires. Alors qu'elles poursuivaient l'objectif premier de sensibiliser le public et de susciter un débat, ces années ont également été le déclencheur d'importantes évolutions politiques.

L'Année 2010 sera d'autant plus spéciale pour EAPN que c'est notre réseau qui en a eu l'idée et que, l'année correspondra à l'échéance que s'était fixée l'UE pour «avoir un impact décisif sur l'élimination de la pauvreté» et au 20ème anniversaire d'EAPN.

Tout en admettant que le public risque de «se laisser» des Années européennes, EAPN estime que 2010 sera l'occasion rêvée de consolider le dialogue entre les ONG et les autorités publiques. Elle permettra non seulement de «ferrer» de nouvelles coalitions plus fortes mais aussi de jeter les bases d'une nouvelle plate-forme ouvrant la voie vers une meilleure compréhension de la réalité de la pauvreté et à une déconstruction des stéréotypes répandus. Nous espérons qu'en 2010, l'UE et les Etats membres éviteront la tentation de l'autocélébration pour réellement évaluer les résultats atteints au cours de la décennie écoulée et donner un nouvel élan à la lutte contre la pauvreté.

#### Objectifs et thèmes

D'après les institutions de l'UE, l'Année devrait se concentrer sur quatre principaux objectifs :

**Reconnaissance des droits** – reconnaître les droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté à vivre dans la dignité, par la promotion de leur accès aux droits et la lutte contre les stéréotypes ;

**Responsabilité partagée et participation** – promouvoir la participation de l'ensemble des principaux acteurs dans la lutte contre la pauvreté, y compris des personnes en situation de pauvreté ;

**Cohésion** – sensibilisation au fait que l'élimination de la pauvreté, l'inclusion et une juste distribution concernent l'ensemble de la société ;

**Engagement** – réaffirmer un fort engagement politique, tant au niveau européen que national.

On encourage également les Etats membres à intégrer dans leurs activités une série de thèmes horizontaux (genre, participation, inégalités territoriales) et à se concentrer sur des problématiques précises comme l'accès à des ressources et des services adéquats, l'inclusion active, la pauvreté des enfants, le sans-abrisme...

La réussite de 2010 dépendra du niveau de participation et d'appropriation au-delà des petits cercles européens habituels.

#### Le budget européen comme levier pour d'autres financements ?

Le montant total prévu dans le budget européen est le plus élevé jamais octroyé pour une Année européenne: 17 millions d'euros, à dépenser principalement dans les Etats membres et à compléter par du cofinancement public ou privé. Une fois réparti entre les Etats, ce montant paraît relativement faible au vu des ambitions fixées pour l'année (entre 120 000 € et 750 000 € en fonction de la taille du pays, à compléter par un montant équivalent de cofinancement).

Ce budget assez limité obligera les Etats à se concentrer sur des activités politiques ou de sensibilisation, au détriment des projets traditionnels «de terrain». Pourtant, une vision plus large s'impose et les cofinancements nationaux pour 2010 ne doivent pas être les seuls mécanismes de soutien d'activités «estampillées 2010».

Voilà pourquoi il est à ce point important de sensibiliser les autres acteurs (comme les médias

et les institutions culturelles), de les convaincre que la pauvreté est un thème qui mérite toute leur attention, afin qu'un effet « boule de neige » s'enclenche.

### Une feuille de route

Dans chaque Etat membre, un organisme national de mise en œuvre (NIB) sera mis en place début 2009 et chargé d'organiser la participation du pays concerné tout au long de 2010.

Les NIB devront être « une autorité administrative ou son équivalent », dotée de compétences dans la lutte contre la pauvreté. Il semble pour l'instant que les organismes en charge du Rapport stratégique national et du PAN inclusion devraient jouer un rôle central dans le processus, même si la décision finale appartient aux Etats membres.

Un des premiers chantiers des NIB sera de rédiger un programme national de priorités que devra approuver la Commission avant de lancer ses appels à propositions (avant l'été 2009, espère-t-on). Le NIB sera le principal acteur à contacter.

### Il est temps de se préparer !

C'est en 2009 que devraient être publiés les appels à propositions pour les activités nationales, régionales ou locales. Cependant, les organisations intéressées doivent dès maintenant préparer leurs programmes, contacter d'éventuels porteurs de projets, sensibiliser les institutions culturelles et les médias.

A ce jour, citons parmi les actions prévues par des membres d'EAPN : des tables rondes sur la pauvreté, des Parlements de personnes en pauvreté, l'élaboration et l'application de nouvelles méthodes participatives, la coopération avec des « ambassadeurs » de la pauvreté et des acteurs culturels, avec les entreprises et les médias, actions symboliques, nouveaux baromètres sur la pauvreté, semaines d'action pour les services sociaux, formation d'acteurs clés (décideurs, médias, fonctionnaires, ONG...). La plupart des activités prévues aux niveaux européen et transnational seront l'œuvre des institutions elles-mêmes (logo, campagne d'informations, nouveaux outils de communication...).

### Bâtir une coopération entre les ONG au niveau européen

Afin de bâtir une véritable coopération entre les NGO au niveau européen, EAPN facilite un groupe de contact d'ONG en vue de la préparation de 2010, composé d'organisations européennes membres d'EAPN et des membres de la Plateforme sociale. Cette coopération vise à soutenir la mise en place d'activités transnationales et le développement d'un modèle de coopération européenne à l'intention des organisations.

Cette coopération reposerait sur les principes suivants :

- Une semaine nationale tournante, chaque pays étant placé « sous les projecteurs » pendant une semaine,
- Deux semaines thématiques européennes (en mai et en octobre), sous la forme de semaines participatives organisées autour d'actions culturelles et politiques visibles pour faire le lien entre les différents événements nationaux.

En outre, l'héritage laissé par l'Année ne peut se limiter à quelques activités : tous les acteurs ont la responsabilité d'œuvrer

ensemble à la réalisation d'objectifs politiques communs, du niveau local jusqu'à l'échelon européen. Le groupe de contact d'ONG jouera un rôle important en la matière.

### Pour que ce soit notre année

La réussite de l'Année dépendra en grande partie des contextes nationaux et de l'ouverture des principaux acteurs politiques. Si nous souhaitons que 2010 soit un succès, il est essentiel qu'EAPN n'y voit pas simplement un autre événement institutionnel, mais que le réseau en fasse notre année, afin que les personnes en situation de pauvreté puissent faire entendre leur voix et placer leurs problématiques tout en haut de l'agenda européen. Rien de cela ne se fera si nous n'adoptons pas une attitude volontariste. Pour cela, nous devons anticiper, et non pas suivre, chacun des moments forts de 2010.

*Elodie Fazi, Chargée de mission d'EAPN*

## ET EN DEHORS DE L'UE ?

L'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale concernera les états membres de l'Union européenne (UE), mais également :

- Les pays candidates (Turquie, Croatie, Macédoine),
- Les pays des Balkans occidentaux,
- Les pays membres de l'Association européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse)
- Et également les pays concernés par la Politique européenne de voisinage (avec un financement venant des instruments de la PEV).

Pourtant, il semble que le soutien financier de ces activités sera couvert par d'autres programmes ou devront être financé par les états participants



## EAPN IRLANDE : UNE TABLE RONDE NATIONALE LANCE LES PRÉPARATIFS DE 2010

Des représentants d'ONG, de syndicats, du patronat, du gouvernement, du monde universitaire et du grand public ont pris part à la table ronde qu'a organisé en octobre 2008 EAPN Irlande sur l'Année européenne 2010. Objectif : discuter des enseignements des Années européennes précédentes en Irlande, s'informer sur l'Année 2010 et en envisager les enjeux.

Le débat, qui a porté sur l'héritage de l'Année en Irlande, a été lancé par une série d'interventions du Ministre d'état en charge des affaires européennes, de représentants des organismes responsables des années précédentes en Irlande, ainsi que d'ONG irlandaises et d'EAPN Europe.

Les participants ont souligné que 2010 sera l'occasion d'un travail de sensibilisation pour modifier les perceptions négatives. Il convient d'envoyer un message clair : « la pauvreté est inacceptable ». Les participants ont conclu que « le thème transversal de l'Année devrait être un message fort pour qu'on change la perception qu'ont les gens de la pauvreté ».

Pour EAPN Irlande, la table ronde nationale a permis de donner un élan fort aux préparatifs de 2010. Nous voulons dorénavant influencer le cadre stratégique du gouvernement et nous doter d'un programme propre pour l'Année. Nous avons déjà mis en place un groupe de travail d'ONG et nous avons rencontré le ministre des Affaires sociales. L'énergie et l'enthousiasme insufflés par les participants au cours de la discussion ont été sources d'inspiration et nous sommes persuadés, pour reprendre les mots d'un des participants, que « ce sera la meilleure année européenne jamais organisée en Irlande. »

*Anna Visser  
Directrice, EAPN Irlande  
Email: anna@eapn.ie*

## Planification et mise en œuvre : feuille de route

Le tableau ci-dessous vous donne les principales étapes qui nous mèneront jusqu'à l'Année. Vous trouverez d'ici peu de plus amples informations sur le site de la Commission européenne.

	EU	Etats membres
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de la décision relative à l'Année par les institutions européennes (octobre)</li> <li>• Publication d'un document cadre stratégique avec des lignes directrices à l'intention des états membres (décembre)</li> <li>• Phase préparatoire en vue de la campagne européenne d'informations et de médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la nomination des organismes nationaux de mise en œuvre</li> <li>• Préparation de la participation au sein du Comité consultatif européen</li> <li>• Identification des parties prenantes nationales</li> </ul>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien, dialogue avec les NIB et approbation des programmes nationaux (tout au long de l'année)</li> <li>• Préparation des activités de 2010</li> <li>• Rencontres avec les parties prenantes et avec le comité consultatif de l'UE (à partir du mois de mars)</li> <li>• Conférence: l'exclusion sociale et les médias (29 octobre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nomination officielle des organismes de mise en œuvre (janvier)</li> <li>• Consultation des parties prenantes sur les Programmes nationaux (jusqu'au mois d'avril)</li> <li>• Envoi des Programmes nationaux à la Commission européenne (avant la mi mai)</li> <li>• Préparation des appels à propositions (jusqu'au mois de juin)</li> <li>• Préparation des campagnes médiatiques nationales (de juillet à septembre)</li> <li>• Sélection des projets (jusqu'au mois de novembre)</li> </ul>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence inaugurale (sous la présidence espagnole, janvier)</li> <li>• Activités de l'Année européenne</li> <li>• Rencontre avec les parties prenantes et le comité consultatif de l'UE</li> <li>• Conférence de clôture (Présidence belge)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements inauguraux (janvier / février)</li> <li>• Lancement des activités (mars)</li> </ul>

# Préparer 2010 : quels sont les plans de la Commission européenne ? Entretien avec Antonia Carparelli

Antonia Carparelli est Chef d'Unité responsable de l'inclusion, des aspects liés à la politique sociale dans la migration et de la rationalisation des politiques sociales au sein de la DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances de la Commission européenne.

**E** APN: Quelle sera la responsabilité de la Commission dans l'organisation de l'Année, principalement par rapport aux autorités nationales ?

**Antonia Carparelli:** La décision de désigner 2010 Année européenne s'est fixée sur un mélange d'activités centralisées et décentralisées dans le but de prendre en compte les spécificités nationales tout en maintenant une dimension et une identité européennes fortes.

Dans ce but, la Commission aura pour rôle de veiller à une bonne coordination des différentes actions afin de leur donner le plus de visibilité possible et de jeter les bases de synergies.

**EAPN: Comment faire le lien entre les événements nationaux ?**

**A.C:** Lors de la planification des activités de l'Année européenne, la Commission et les Etats membres opteront pour une approche intégrée et coordonnée. Pareille approche devrait permettre d'adapter les priorités à la situation locale et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés.

Ainsi, dans la gestion et la coordination de l'Année européenne 2010, la Commission sera assistée par un Comité consultatif, composé de représentants des Etats membres nommés par chaque organisme national de mise en œuvre (NIB) et présidé par un représentant de la Commission. Celle-ci en organisera les réunions. Soulignons que chaque réunion du Comité consultatif sera précédée d'une réunion des parties prenantes européennes, afin que celles-ci puissent commenter le déroulement de l'Année.

Si la Commission peut fixer un cadre de coordination aux différents niveaux, seule une participation réelle des Etats membres au niveau

national donnera des résultats tangibles. Des activités définies au niveau européen pour plus de cohérence (comme une campagne d'information ou de communication pour une société juste et inclusive) seront ensuite adaptées aux spécificités de chaque Etat membre.

**EAPN: A votre avis, est-il possible de garantir un véritable impact malgré un budget relativement limité ? Quel sera, d'après vous, l'héritage de 2010 ?**

**A.C:** En tout, 17 millions d'euros ont été consacrés, sur le budget de l'UE, à l'Année européenne 2010, dont un maximum de 9 millions d'euros serviront à financer des activités nationales. Ce dernier montant devra être complété par un montant équivalent ou supérieur de cofinancement par les Etats membres. Ainsi, les activités nationales devraient bénéficier de quelque 18 millions d'euros. Dans les faits, le budget alloué à l'Année 2010 est le plus élevé jamais consacré à un Année européenne. On ne peut en aucun cas considérer que ce budget est limité, principalement en période de crise économique.



Pour ce qui concerne l'héritage de l'Année, à ce jour les Années européennes ont prouvé leur efficacité lorsqu'il s'agit de susciter un débat et un dialogue sur des questions centrales pour créer une société juste et contribuer à une large participation. Elles ont également créé un élan communautaire autour de thèmes clés et de priorités européennes en faisant avancer l'agenda de l'UE. La Commission espère que l'Année européenne 2010 permettra de donner une valeur ajoutée aux efforts entrepris dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination et d'utiliser tout son potentiel dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

## EAPN HONGRIE : "2010 EST L'OCCASION D'OBTENIR UN VÉRITABLE ENGAGEMENT POLITIQUE"

Certaines circonstances risquent de brider notre imagination et nos attentes par rapport à l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté. D'un côté, l'économie hongroise se retrouve sans défense face aux conséquences dramatiques de la récente crise financière et économique. De l'autre, 2010 sera l'année d'élections nationales et locales en Hongrie.

Malgré le risque que la question de la pauvreté ne soit noyée dans les méandres de la campagne électorale, nous pensons pouvoir obtenir un véritable engagement politique pour l'après-2010.

Si EAPN Hongrie n'a pas encore finalisé ni son programme ni ses attentes politiques en vue de l'Année, nous pouvons déjà lever le voile sur trois thèmes : l'introduction de mécanismes de revenus minimums adéquats et garantis au niveau national; la mise en place de méthodes d'évaluation ex ante et ex post, ainsi que des mécanismes d'études d'incidence des législations, stratégies et politiques gouvernementales sur la pauvreté; sans oublier une meilleure participation des personnes en situation de pauvreté.

A l'heure actuelle, nous connaissons les principes et valeurs qui guideront nos actions mieux que les actions en tant que telles. Nous voulons assurer un équilibre entre activités d'envergure et petits projets en phase avec les besoins locaux. Le programme devrait reposer sur la coopération entre les différents secteurs (état, société civile et marché), les différents domaines (éducation, culture, sport, etc) et le social. Nombreuses seront les actions de sensibilisation aux causes et réalités de la pauvreté, dans le but de réduire les intolérances et les stéréotypes, principalement quand ceux-ci concernent les populations Roms.

*Izabella Marton*  
Réseau hongrois de lutte contre

## OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS SUR 2010 ?

### Années européennes précédentes:

- 2007, Année sur l'égalité des chances pour tous et pour toutes :

[www.equality2007.europa.eu](http://www.equality2007.europa.eu)

- 2008 Année du Dialogue interculturel :

<http://www.interculturaldialogue2008.eu/>

### 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

- Futur site de l'Année européenne (ouverture prévue en 2009) :

[www.2010againstopoverty.ec.europa.eu](http://www.2010againstopoverty.ec.europa.eu)

- Site de la Commission européenne :

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/emplweb/news/news\\_en.cfm?id=326](http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/news/news_en.cfm?id=326)

- Décision du Conseil et du Parlement européen relative à l'Année européenne :

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/08/st03/st03645-re01.fr08.pdf>

## ILGA-Europe : « 2007 année européenne sur l'égalité des chances pour tous et pour toutes, une expérience positive »

**P**our ILGA-Europe, l'Année européenne 2007 s'est avérée une expérience positive. Au niveau européen, l'année a jeté les bases politiques d'une proposition de nouvelle directive sur la lutte contre les discriminations, tandis qu'au niveau national, elle a permis aux organisations de lesbiennes, de gays, de bisexuels et de transgenres (LGBT) d'obtenir que leurs droits soient davantage reconnus.



Sans volonté ni leadership politique, il aurait été impossible de créer les conditions nécessaires pour mener des activités réussies, les obstacles culturels et financiers étant nombreux et le climat politique peu favorable à la promotion de l'égalité. Grâce aux actions de renforcement de capacités et aux nombreux échanges d'expériences entre le bureau d'ILGA-Europe et ses membres, les ONG se sont senties aptes à mener des actions ambitieuses sur leur territoire national.

L'Année a également permis un nouveau dialogue, qui s'est poursuivi au-delà de 2007, entre les organisations de LGBT et les autorités. Dans de nombreux pays, les ONG ont saisi cette occasion pour obtenir des gouvernements et des médias qu'ils s'emparent enfin de la problématique des LGBT, dans certains cas pour la toute première fois. Ce fut aussi un tremplin pour des ONG qui ont pu mener des actions avec d'autres parties prenantes (syndicats, prestataires de services, etc.).

Les organisations nationales de LGBT ont rencontré plusieurs problèmes au cours de 2007 et son impact ne s'est pas fait sentir avec la même intensité partout. Cependant, de manière générale, les membres d'ILGA-Europe ont utilisé l'année pour constituer de nouvelles alliances, pour faire connaître leurs problématiques ou pour entamer un dialogue avec leurs gouvernements.

*Evelyne Paradis, Chargée de mission pour ILGA-Europe*

## FEPH : Grâce à 2003, "rien ne se fait réellement plus sans nous"

**L'**Année européenne 2003 des personnes handicapées (AEPH) avait été proposée par le Forum européen des personnes handicapées (FEPH).



notamment à intégrer la question des handicaps dans l'ensemble des politiques. Le FEPH avait principalement demandé que l'Année 2003 débouche sur une législation européenne portant spécifiquement sur la lutte contre les discriminations dans des

La plus grande réussite de cette Année fut la large mobilisation des personnes handicapées et de leurs familles partout en Europe, ainsi que la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les syndicats et les médias.

Les personnes handicapées se sont réellement emparées de l'Année, ce qui a donné plus de visibilité au handicap dans les agendas sociaux tant nationaux qu'euro-péen. L'Année a permis de donner une nouvelle image des personnes handicapées, sur base d'une approche des droits humains et non pas dans une vision uniquement médicale ou caritative. Parmi les principaux acquis de 2003, citons l'adoption par la Commission européenne d'une stratégie et d'un Plan d'action 2003-2007 sur les handicaps visant

domaines autres que l'emploi.

Si l'Année européenne a été un succès, c'est parce que fut appliqué le principe du FEPH : « Rien ne se fait sans nous », via la participation de personnes handicapées dans les comités organisateurs aux niveaux nationaux et européen. Malheureusement, cette bonne pratique fut abandonnée lors des années suivantes. L'Année a bénéficié d'une excellente préparation, certaines activités débutant dès les premiers mois de 2002. L'AEPH 2003 a également montré combien il est important de traduire les campagnes de sensibilisation en pratiques permanentes, tout en répondant aux enjeux via un cadre politique et législatif approprié.

*Irina Papancheva, Chargée de communication du FEPH*

## Petit à petit, EAPN République tchèque fait son nid

Forum de partage d'opinions, d'informations et d'expériences, le réseau EAPN République tchèque (EAPN CR) participe aux activités d'EAPN au niveau européen.

**E**APN CR s'est donné pour mission de faire (re)connaître les problématiques d'exclusion sociale des autorités et du grand public. Il a été créé pour supprimer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en voie d'exclusion sociale et tenter de les réinsérer. L'intégration transversale de l'inclusion sociale a été le principal cheval de bataille du réseau au cours de ces dernières années. Un projet couronné de succès, baptisé « STOP à l'exclusion sociale », a été présenté lors de la conférence internationale d'Opava en 2007. Soutenue par les Institutions européennes et le Ministère tchèque des affaires sociales, cette conférence avait pour thème principal l'intégration transversale de l'inclusion sociale et l'accroissement de son influence sur les stratégies, la planification et les politiques. Elle a abouti à l'élaboration d'un manuel d'intégration transversale de l'inclusion sociale, qui explique les concepts, les approches et la mise en œuvre concrète de cette démarche dans la politique quotidienne. On peut attribuer à ce projet le mérite d'avoir rapproché le système tchèque de celui qu'applique l'Union européenne.

**L'intégration transversale de l'inclusion sociale a été le principal cheval de bataille du réseau au cours de ces dernières années.**

### Principales activités d'EAPN CR :

- Soutenir ses organisations membres, élaborer et mener des actions favorisant l'inclusion sociale,
- Mener des actions d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté,
- Promouvoir un développement harmonieux de la qualité des services sociaux pour les personnes en voie d'exclusion sociale,
- Favoriser l'intégration transversale de l'inclusion sociale au travers de diverses démarches: aider les personnes à trouver un meilleur emploi, réconcilier les familles, apporter un soutien socio-psychologique
- Améliorer l'accès à l'éducation et aux technologies de l'information pour les personnes en voie d'exclusion sociale,

- Promouvoir des mesures préventives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et éviter la répétition des situations difficiles ; ces mesures sont de nature matérielle, financière et administrative,
- Développer les compétences et donner plus de responsabilités aux personnes en situation de pauvreté, notamment en leur permettant de prendre part aux processus décisionnels,
- Donner plus de poids à ces actions en regroupant les personnes et les organisations qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- S'appuyer sur les méthodes de travail utilisées au niveau européen et s'inspirer de l'expérience des pays voisins,
- Participer aux activités définies par EAPN Europe pour les réseaux nationaux : groupes de travail, campagnes et défis.

EAPN CR se réjouit de la réunion des Ministres des affaires sociales des pays de l'UE à Marseille en octobre 2008, car ce sont eux qui sont principalement en charge des personnes en situation de pauvreté. C'était la première fois que ces ministres discutaient des questions de pauvreté et d'inclusion sociale

active. Ils ont abordé trois points essentiels : l'idée d'un revenu minimum, la création d'emplois plus qualitatifs et l'amélioration du fonctionnement des services sociaux.

Des discussions ont eu lieu à Prague entre EAPN CR et le Ministère de l'emploi et des affaires sociales en prélude à la 8ème rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté à Bruxelles. En amont et en aval de cette réunion, EAPN CR a organisé plusieurs réunions nationales et régionales, dont les principales conclusions seront rapportées à la rencontre. Ces réunions et séminaires s'inscrivent également dans le cadre du travail de préparation de l'Année internationale contre la pauvreté (2010).

*Milena Černá, Présidente d'EAPN République tchèque*

## EAPN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE AUX AVANT-POSTES DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

Une semaine de l'éradication de la pauvreté a été organisée en octobre 2008 à Ostrava, troisième ville du pays dont les principales activités économiques sont l'industrie lourde et l'extraction minière.

Cet important événement s'est décliné en plusieurs activités : concerts de chanteurs et de musiciens célèbres, discussions autour d'un feu de camp, réunions de prière. La conférence de presse, à laquelle à pris part Milena Černá, présidente du réseau EAPN en République tchèque, a été largement reprise sur les ondes radio et télé du pays.

Les négociations amorcées par Fintan Farrell, Directeur européen d'EAPN, avec le Ministère tchèque de l'emploi et des affaires sociales en septembre 2008, ont abouti à un accord aux termes duquel le Ministère organisera la 8ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté qui se tiendra les 15 et 16 mai 2009 à Bruxelles.

Une première Table ronde nationale présidée par EAPN CR s'est réunie à Prague le 17 octobre 2008. Les participants y ont abordé la question de la pauvreté, du surendettement et du prêt d'argent.

Les participants à cette Table ronde ont relevé que le manque de conscience du problème autant que des failles dans la législation en vigueur étaient en partie responsables de la situation actuelle. Ils ont par ailleurs souligné que les banques et les institutions financières devraient se montrer plus responsables dans l'octroi de prêts aux personnes à faible revenu.

Les participants ont appelé le gouvernement à prendre des mesures préventives de lutte contre la pauvreté liée au surendettement.

## République tchèque : « Les Roms restent en marge de la société »

**E**n 2006, 310 localités de la République tchèque étaient qualifiées « d'exclues ». La plupart d'entre elles ont une population rom. Réparties dans les 14 régions du pays, toutes ces localités exclues ne sont pas complètement coupées du reste du monde. Les Roms s'y sont installés et se sont adaptés à la pauvreté ambiante. Leur isolement entraîne un niveau d'éducation insuffisant, un chômage de longue durée, l'alcoolisme et des problèmes d'endettement.

En 2000, des politiciens locaux et régionaux ont commencé à déplacer ces « populations à problèmes » vers certaines zones afin de les y confiner et de les isoler du reste de la population. Après des échanges houleux entre députés et sénateurs, une loi a été votée et les Roms ont été envoyés dans des endroits d'où ils n'ont que difficilement accès aux services sociaux, à l'emploi, aux écoles et aux transports publics.

Ceci n'est toutefois que l'aboutissement d'un processus historique entamé au XX<sup>ème</sup> siècle. Lorsque la République de Tchécoslovaquie a été créée en 1918, elle a conservé l'arsenal juridique des mesures de persécution qui prévalaient sur son territoire. Dans les années '20, les autorités ont introduit le fichage policier des populations roms, avec notamment la prise de leurs empreintes digitales. Entre 1942 et 1944, les Roms nomades ont été déportés vers les camps de concentration tchèques pour gitans. Beaucoup d'entre eux les ont quittés pour les camps de la mort, où la plupart ont péri.

Après la Seconde guerre mondiale, la République tchèque n'a accordé aucune reconnaissance ethnique aux Roms. Ils ne constituaient donc pas une minorité ethnique aux besoins particuliers. L'État socialiste traitait les Roms comme si, du

point de vue législatif, ils n'existaient pas, alors que dans le même temps il leur allouait des fonds spéciaux pour résoudre leurs problèmes. Tout au long de cette période, des efforts ont été déployés pour promouvoir l'assimilation des Roms dans la société tchèque.

La Déclaration générale des droits de l'Homme a braqué les projecteurs sur l'émancipation des Roms en République tchèque. C'est le groupe d'initiative civique rom qui représentait cette communauté au sein du Parlement. Les Roms dénonçaient le racisme dont ils faisaient l'objet et insistaient notamment sur le fait que les écoles qui leur étaient spécialement réservées leur interdisaient tout accès à l'enseignement supérieur. Malgré le développement de l'économie de



marché, les Rom non qualifiés restent en marge de la société. Le taux de chômage des Roms atteint 75%, voire 95%, dans certaines localités et même s'il tient en partie à leur faible niveau d'éducation, il résulte aussi d'une forme latente de racisme.

Les programmes opérationnels du Fonds social européen ont permis d'engager d'importantes initiatives en faveur de la communauté rom en République tchèque. Depuis les années 90, de nombreux projets ont été entrepris avec succès, essentiellement par des ONG qui font désormais partie d'EAPN CR. Ces ONG se sont employées à résoudre le problème d'exclusion sociale de la communauté rom dans les agglomérations, villes et villages tchèques et à mettre en place une plateforme d'interaction entre citoyens roms et non roms. Il reste néanmoins de nombreux problèmes. Le mouvement nationaliste tchèque gagne du terrain face à une majorité silencieuse. Une fois encore, la société civile va devoir se battre pour écarter cette menace imminente.

M.C

La réussite de 2010 dépendra du niveau de participation et d'appropriation au-delà des petits cercles européens habituels.

N° 128  
Octobre-Décembre 2008

Imprimé en Français et en Anglais  
et disponible en d'autres langues  
sur [www.eapn.eu](http://www.eapn.eu)

Editeur responsable  
F. Farrell

Responsable de publication  
A. Gueudet

Square de Meeûs 18  
B-1050 Bruxelles  
tél. 32 2 226 58 50  
fax 32 226 58 69  
E-mail: [team@eapn.eu](mailto:team@eapn.eu)  
Internet: <http://www.eapn.eu>

Avec la contribution de  
E. Fazi  
C. Flémal

Bureau de dépôt  
1600 Sint Pieters Leeuw 1

*Nouvelles du Réseau* vise à alimenter le débat sur des thèmes spécifiques. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles d'EAPN. Si vous désirez commenter le contenu de ce numéro, envoyez un courriel à [team@eapn.skynet.be](mailto:team@eapn.skynet.be)



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

Avec le soutien  
de la Commission européenne

Rendez-nous visite  
**[WWW.eapn.eu](http://WWW.eapn.eu)**

EAPN | N°128 | 2008

8